

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72 mouvement

n° 72

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

18 mars 1911

Numéro JO

n° 173 du 01/04/1911

Date du numéro

1 avril 1911

TEXTE INTÉGRAL

le caporal Mandin (Pierre-Benjamin-Alexandre) de la section des infirmiers militaires des troupes coloniales, en service hors cadres à l'hôpital de Djibouti est autorisé à prolonger d'un an son séjour dans la colonie (1er année supplémentaire).